



SYENSQO

Rapport Financier
Premier Trimestre 2024



Informations réglementées

Publiées le 16 mai 2024 à 6h45 CEST

Table des matières

ANALYSE DES RÉSULTATS SOUS-JACENTS.....	3
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.....	10
ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS CONDENSÉS [1].....	15
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS CONDENSÉS.....	19
GLOSSAIRE.....	27

Note préliminaire

Outre les comptes IFRS, Syensqo présente également d'autres indicateurs de performance (« sous-jacents ») afin de fournir une indication plus cohérente et comparable de la performance financière sous-jacente et de la situation financière du Groupe, ainsi que des flux de trésorerie. Ces indicateurs offrent une vision équilibrée des activités du groupe et sont jugés utiles par les investisseurs, les analystes et les agences de notation de crédit, dans la mesure où ils fournissent des informations pertinentes sur la performance, la position bilancielle ou les flux de trésorerie passés ou futurs du groupe. Ces indicateurs sont généralement utilisés dans le secteur dans lequel Syensqo opère et constituent donc une aide utile pour les investisseurs qui souhaitent comparer la performance du groupe à celle de ses pairs. Les indicateurs de performance sous-jacents ajustent les chiffres IFRS pour tenir compte des impacts non cash de l'Allocation du Prix d'Acquisition (PPA) liés aux acquisitions, des coupons des obligations hybrides perpétuelles, classées en tant que capitaux propres en IFRS, mais traitées comme de la dette dans les états sous-jacents, des dépréciations d'actifs et d'autres éléments afin de fournir des indicateurs évitant la déformation de l'analyse de la performance sous-jacente du Groupe. Sauf indication contraire, les commentaires sur les résultats présentés en pages 3 à 9 se réfèrent aux données sur une base sous-jacente.

ANALYSE DES RÉSULTATS SOUS-JACENTS

Sous-jacents (millions €)	T1 2024	T1 2023	Var. % (T1)	Var. % (T1) organique	T4 2023	Var. % (T4>T1)
Chiffre d'affaires net	1,624	1,813	-10.4%	-8.3%	1,577	3.0%
EBITDA	363	473	-23.4%	-20.4%	294	23.3%
Marge d'EBITDA	22.3%	26.1%	-380 bps	-	18.7%	370 bps
Cash flow opérationnel	244	412	-40.9%	-	n.a.	-
Conversion en cash (LTM) (1)	88.7%	n.a.	-	-	n.a.	-
Free Cash Flow (2)	157	255	-38.1%	-	n.a.	-
ROCE (LTM)	9.6%	n.a.	-	-	n.a.	-

Faits marquants du premier trimestre 2024

- Le **Chiffre d'affaires net** de €1,6 milliard était en hausse de 3% en séquentiel par rapport au T4 2023 grâce à l'amélioration de la dynamique des volumes, et plus particulièrement dans Novecare et Specialty Polymers. En glissement annuel, il a reculé de 8% organiquement par rapport à un T1 2023 record, en raison d'une baisse de 2% des volumes et de 6% des prix, plus particulièrement dans le segment Consumer & Resources et Specialty Polymers.
- L'**EBITDA sous-jacent** de €363 millions a augmenté de 23% en séquentiel, en ligne avec nos perspectives précédemment communiquées
- La **marge EBITDA** de 22,3% a progressé d'environ 370 points de base, portée par l'amélioration de la marge brute sur l'ensemble de nos activités, et plus particulièrement dans Composite Materials, Specialty Polymers et Novecare, reflétant la qualité de notre offre et la bonne maîtrise de nos opérations et de la dynamique des prix
- **Bénéfice net sous-jacent** de €156 millions
- Le **cash flow opérationnel** de €244 millions s'est traduit en une **conversion du cash¹** de 89% ; **Free cash flow²** de €157 millions
- Réduction de la **dette nette** à €1,5 milliard (contre €1,6 milliard à la fin de 2023) et un effet de levier de 1,0x

Dr. Ilham Kadri, CEO

"Nous avons réalisé nos objectifs pour le premier trimestre, et la nouvelle dynamique que nous avons observée depuis le début de l'année est encourageante. Elle s'est traduite par le renforcement de nos marges, portées par la progression séquentielle des volumes et de notre chiffre d'affaires tant dans Materials que Consumer & Resources. Il est encore prématuré de parler de tendance, mais nous gardons nos perspectives pour cette année inchangées.

"Nos cinq premiers mois sous l'enseigne Syensqo nous ont permis d'assurer une transition en fluide pour nos clients. Dans le même temps, nous avons affiné nos priorités commerciales et en matière d'innovation, en veillant à ce qu'elles correspondent parfaitement aux besoins de nos clients et à la qualité de nos solutions. Nous avons également lancé de nouveaux partenariats ambitieux, introduit de nouvelles technologies de rupture visant à renforcer nos positions de leader dans les domaines de l'aéronautique, des véhicules électriques et des revêtements spécialisés, ainsi que réalisé une acquisition dans les solutions dermo cosmétiques haut de gamme pour élargir notre portefeuille sur le marché des soins à la personne."

¹ Cash conversion: ((EBITDA sous-jacent +/- Variation du besoin en fonds de roulement - Dépenses d'investissement de maintenance) / EBITDA sous-jacent)

² Free cash flow aux actionnaires de Syensqo: Free cash flow après le paiement des intérêts nets, des coupons sur obligations hybrides perpétuelles et des dividendes aux participations ne donnant pas le contrôle.

Perspectives 2024

Bien que nos résultats du premier trimestre 2024 aient bénéficié d'une meilleure dynamique des volumes, soutenant la forte augmentation séquentielle de l'EBITDA sous-jacent, le rythme d'une reprise macroéconomique globale reste incertain. Par conséquent, nous réaffirmons les perspectives précédemment partagée pour l'année 2024 comme suit:

- Un **EBITDA sous-jacent** entre €1.4 et €1.55 milliard;
- Des **dépenses d'investissement** entre €600 et €650 millions;
- Un **Free Cash Flow** entre €400 et €500 millions, diminué du paiement de US\$180 millions au département de la protection de l'environnement du New Jersey, effectué en avril 2024.

Comme le démontre notre performance au premier trimestre 2024, nous confirmons avoir dépassé le point d'inflexion au quatrième trimestre 2023. Nous nous attendons à ce que cette dynamique positive de l'EBITDA sous-jacent se poursuive au deuxième trimestre 2024, conformément aux attentes actuelles du consensus

Comme indiqué précédemment, la dette nette du deuxième trimestre comprendra le paiement lié au dossier des PFAS ainsi que le paiement du dividende de €172 millions au 31 mai 2024, sous réserve de l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée générale annuelle du 23 mai 2024.

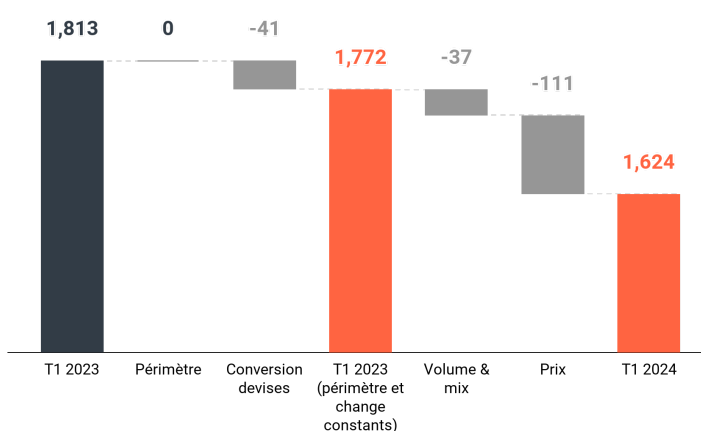
Analyse des résultats

Compte de résultat

Sous-jacents (millions €)	T1 2024	T1 2023	Var. % (T1)
Chiffre d'affaires net	1,624	1,813	-10.4%
Marge brute (€)	583	663	-12.0%
Marge brute (%)	35.9%	36.6%	-70 bps
EBITDA	363	473	-23.4%
Marge EBITDA	22.3%	26.1%	-380 bps
EBIT	252	356	-29.4%
Charges financières nettes	-35	-35	-1.8%
Impôts sur le revenu	-60	-63	4.6%
Bénéfice / (perte) attribuable aux actionnaires de Syensqo	156	258	-39.6%
Résultat de base par action (en €)	1.48	2.43	-39.2%

Le **chiffre d'affaires net** de €1 624 millions au T1 2024 a diminué de 10% en glissement annuel (ou de 8 % organiquement) par rapport à la performance record du T1 2023. La baisse est principalement due à la baisse des prix, en particulier dans Consumer & Ressources et Specialty Polymers, et dans une moindre mesure, à la baisse des volumes dans Specialty Polymers et dans Consumer & Ressources. Cette baisse a été partiellement compensée par une forte croissance dans Composite Materials.

Bridge du chiffre d'affaires net (millions €)



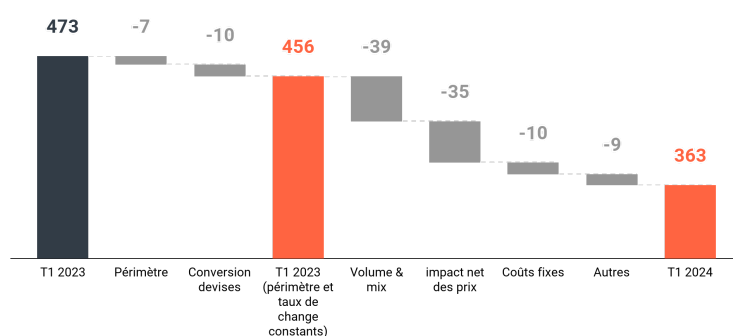
En séquentiel, le chiffre d'affaires net a augmenté de 3%, par rapport au T4 2023, principalement en raison de la hausse dans le segment Consumer & Ressources, et dans une moindre mesure dans Specialty Polymers.

La **marge brute** de €583 millions au T1 2024 a diminué de 12% par rapport au T1 2023, principalement en raison de la baisse du chiffre d'affaires net en glissement annuel.

En glissement annuel, la marge brute de 35,9% au T1 2024 a diminué d'environ 70 points de base. La comparaison reste favorable par rapport à la marge brute de 2023 à 34,8%, en hausse de 110 points de base, reflétant la nature spécialisée de nos activités et un mix dans le chiffre d'affaires plus favorable dans le segment Materials qui bénéficie de marges plus élevées.

L'**EBITDA sous-jacent** de €363 millions au T1 2024 a diminué de 23% (ou de 20% organiquement) par rapport à une performance record au T1 2023, en raison de la baisse des volumes et, comme prévu, de la baisse des prix nets. En outre, la performance de l'EBITDA sous-jacent en glissement annuel a été affectée par environ €10 millions de dissynergies liées à la scission partielle de Solvay.

Bridge de l'EBITDA sous-jacent (millions €)



En séquentiel, l'EBITDA sous-jacent du premier trimestre 2024 a augmenté de 23 %, en données publiées, par rapport au quatrième trimestre 2023. Cela est principalement dû à la hausse de l'EBITDA sous-jacent dans Materials et, dans une moindre mesure, dans Consumer & Ressources. Cette hausse a été partiellement compensée par une augmentation séquentielle des dépenses de Corporate & Business services.

La **marge d'EBITDA sous-jacente** de 22,3 % au premier trimestre 2024 a diminué d'environ 380 points de base par rapport au premier trimestre 2023, en raison de la baisse de la marge d'EBITDA du segment Consumer & Ressources et, dans une moindre mesure, de la marge d'EBITDA du segment Materials.

En séquentiel, la marge d'EBITDA sous-jacente a augmenté d'environ 370 points de base par rapport au quatrième trimestre 2023, grâce à une marge d'EBITDA plus élevée dans les segments Matériaux et Consumer & Ressources, ainsi qu'à un mix favorable.

Cash flow et dette nette

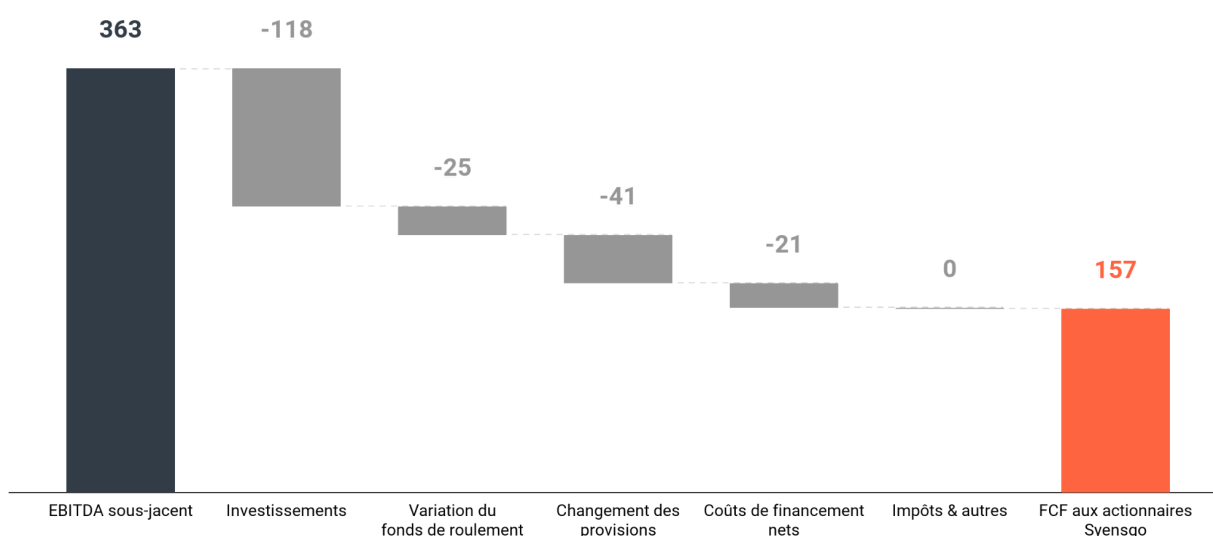
Le **cash flow opérationnel** s'est élevé à €244 millions au T1 2024, comprenant une sortie de €25 millions provenant des mouvements du fonds de roulement et une sortie de €41 millions provenant des mouvements des provisions, principalement en raison des coûts liés aux provisions environnementales.

La **conversion en cash** est définie comme (l'EBITDA sous-jacent +/- les variations du fonds de roulement - les dépenses d'investissement de maintenance) / (l'EBITDA sous-jacent) s'est élevée à 89% sur une base mobile de 12 mois.

Le **free cash flow disponible pour les actionnaires** s'est élevé à €157 millions au T1 2024, dont €118 millions de dépenses d'investissement comprenant €46 millions au titre de la maintenance, €72 millions liés à nos investissements de croissance ainsi que €32 millions liés au règlement d'indemnisation préliminaire au titre de la police d'assurance de responsabilité environnementale liée aux PFAS.

En tenant compte d'une sortie €46 millions liée aux activités de financement, le **cash et les équivalents de cash** s'élevaient à €1 247 millions à la fin du T1 2024, soit une augmentation de €98 millions par rapport au solde de clôture au 31 décembre 2023.

Bridge Free cash flow (millions €)



Sous-jacents (millions d'euros)	T1 2024	Fin 2023	Var. % (T1)
Dette brute	2,814	2,813	0.0%
Dette nette	1,495	1,584	-5.6%
Ratio de levier	1.0x	1.0x	-
Taux d'endettement	17.0%	18.2%	-120 bps

La **dette financière nette sous-jacente** s'élevait à €1 495 millions à la fin du T1 2024, contre €1 584 millions à la fin de 2023, ce qui se traduit par un effet de levier stable de 1,0x et un ratio d'endettement de 17,0%.

Les **provisions** ont diminué de €168 millions au premier trimestre 2024 à €908 millions, principalement en raison du reclassement du règlement PFAS avec le NJDEP (180 millions de dollars) classé fin mars en autres passifs courants, suite à l'approbation de la Cour le 1er mars 2024.

(millions €)	31 décembre, 2023	Paiements	Nouvelles provisions	Dénouement de provisions	Rendement des actifs	Réévaluations	Changement de périmètre et autres	31 mars, 2024	Variation
Avantages du personnel	-373	6	-8	-26	21	19	-	-361	12
Environnement	-500	29	-8	-5	-	2	161	-321	179
Restructurations et autres	-202	7	-34	-	-	-1	6	-225	-23
Total	-1,076	41	-50	-31	21	19	167	-908	168

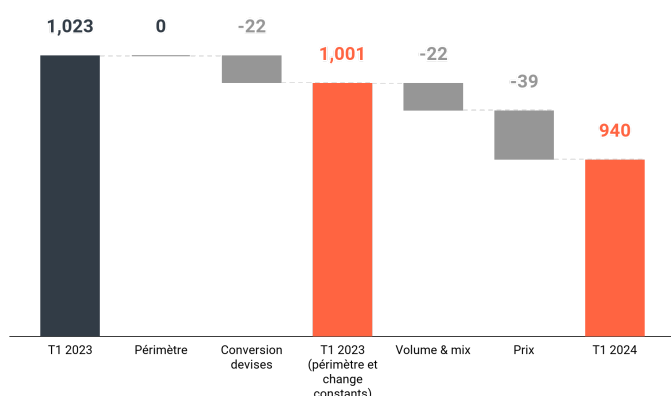
Performance par segment

Materials (59% du chiffre d'affaires net, 82% de l'EBITDA sous-jacent)

Sous-jacents (millions €)	T1 2024	T1 2023	Var. % (T1)	Var. % (T1) organique	T4 2023	Var. % (T4>T1)
Chiffre d'affaires net	940	1,023	-8.1%	-6.0%	927	1.4%
Specialty Polymers	652	773	-15.7%	-13.4%	637	2.3%
Composite Materials	288	249	15.6%	16.3%	290	-0.8%
EBITDA	311	362	-14.0%	-13.2%	261	19.2%
Marge d'EBITDA	33.1%	35.4%	-230 bps	-	28.1%	500 bps

Le **chiffre d'affaires net** de €940 millions au T1 2024 a diminué de 8% en glissement annuel (ou de 6% organiquement) par rapport au T1 2023. La baisse de 8% est due à la combinaison d'une baisse des volumes et des prix dans Specialty Polymers, ainsi qu'à des effets de change défavorables. Cette baisse a été partiellement compensée par une forte croissance du chiffre d'affaires net de Composite Materials, principalement due à des volumes plus élevés.

Bridge du chiffre d'affaires net (millions €)



Par rapport au T4 2023, le chiffre d'affaires net de Materials a augmenté de 1% au T1 2024, porté par Specialty Polymers. Le chiffre d'affaires net de Composite Materials est resté globalement stable par rapport à un solide T4 2023.

Le chiffre d'affaires net de **Specialty Polymers** de €652 millions au T1 2024 a diminué de 16% en glissement annuel (ou 13% organiquement) par rapport à un T1 2023 record, en raison de la baisse des volumes et des prix. La baisse des volumes est principalement due aux marchés de l'électronique et de la santé ainsi qu'aux ventes via les distributeurs, partiellement compensée par la croissance des volumes dans l'automobile, plus particulièrement dans les batteries pour véhicules électriques. La baisse des prix par rapport à l'année

précédente est principalement due aux marchés de la santé et des batteries.

Le chiffre d'affaires net de **Composite Materials** de €288 millions au T1 2024 a augmenté de 16% en glissement et organiquement par rapport au T1 2023, grâce à la croissance des volumes et, dans une moindre mesure, à la hausse des prix. L'augmentation des volumes en glissement annuel est due à une croissance soutenue à la fois dans l'aéronautique civile ainsi que dans les applications spatiales et de défense.

L'**EBITDA sous-jacent** de €311 millions au T1 2024 a diminué de 14% en glissement annuel (ou de 13% organiquement) par rapport à un solide T1 2023, en raison de la baisse de l'EBITDA sous-jacent de Specialty Polymers, principalement due à la baisse des volumes et des prix nets, plus particulièrement dans le secteur de la santé, ainsi qu'à l'augmentation des dépenses d'exploitation. Cette baisse a été partiellement compensée par la hausse de l'EBITDA sous-jacent de Composite Materials, grâce à des volumes plus élevés et à des prix nets positifs.

Séquentiellement, l'EBITDA sous-jacent a augmenté de 19% au T1 2024 par rapport au T4 2023. Cette hausse est principalement due à l'augmentation de l'EBITDA sous-jacent de Specialty Polymers et, dans une moindre mesure, de Composite Materials.

La **marge d'EBITDA sous-jacente** de 33,1 % au premier trimestre 2024 a diminué de 230 points de base par rapport au premier trimestre 2023. La baisse de la marge EBITDA sous-jacente est due à un mix de ventes défavorable étant donné la plus forte croissance en glissement annuel de Composite Materials par rapport à Specialty Polymers.

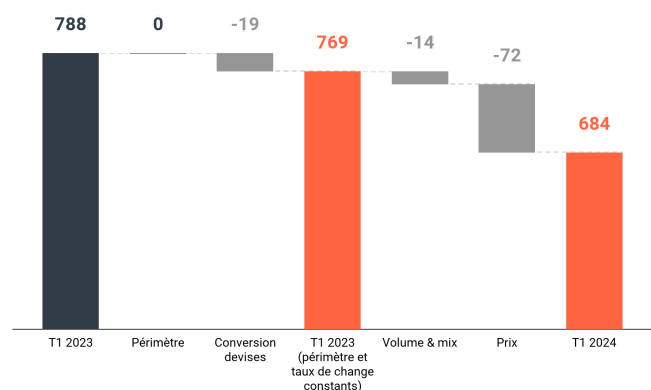
Sur une base séquentielle, la marge EBITDA sous-jacente a augmenté d'environ 500 points de base au premier trimestre 2024, grâce à des améliorations de la marge à la fois dans Composite Materials et Specialty Polymers.

Consumer & Resources (41% du chiffre d'affaires net, 28% de l'EBITDA sous-jacent)

Sous-jacents (millions €)	T1 2024	T1 2023	Var. % (T1)	Var. % (T1) organique	T4 2023	Var. % (T4>T1)
Chiffre d'affaires net	684	788	-13.2%	-11.1%	650	5.3%
Novecare	348	386	-9.9%	-8.4%	318	9.4%
Technology Solutions	153	182	-15.6%	-14.2%	171	-10.5%
Aroma Performance	82	99	-17.6%	-15.2%	78	5.4%
Oil & Gas	101	121	-16.8%	-11.7%	83	21.8%
EBITDA	106	151	-29.8%	-26.9%	79	33.4%
Marge d'EBITDA	15.5%	19.2%	-370 bps	-	12.2%	330 bps

Le **chiffre d'affaires net** de €684 millions au T1 2024 a diminué de 13% en glissement annuel (ou de 11% organiquement) par rapport au T1 2023. La baisse de 13% est principalement due à la baisse des prix, plus particulièrement dans Novecare et Aroma Performance, ainsi qu'à des effets de change défavorables. Les volumes ont diminué modérément, la croissance des marchés de la consommation et de la construction ayant été compensée par la baisse des volumes dans les ressources et l'environnement, ainsi que de l'agroalimentaire et de l'alimentation.

Bridge du chiffre d'affaires net de C&R (millions €)



Par rapport au T4 2023, le chiffre d'affaires net de Consumer & Resources a augmenté de 5% au T1 2024, principalement en raison de la hausse du chiffre d'affaires net de Novecare et de Oil & Gas, partiellement compensée par la baisse dans Technology Solutions.

Le chiffre d'affaires net de **Novecare** de €348 millions au T1 2024 a diminué de 10% en glissement annuel (ou de 8% organiquement) par rapport au T1 2023, en raison de la baisse des prix, partiellement compensée par l'augmentation des volumes. La baisse des prix a concerné nos principaux marchés, et plus particulièrement l'agroalimentaire. Cette baisse a été partiellement compensée par une croissance des volumes dans tous les marchés finaux, à l'exception de l'agroalimentaire.

Le chiffre d'affaires net de **Technology Solutions** de €153 millions au T1 2024 a diminué de 16% en glissement annuel (ou de 14% organiquement) par rapport à un solide T1 2023, en raison de la baisse des volumes dans les spécialités minières et phosphorées.

Le chiffre d'affaires d'**Aroma Performance** de €82 millions au T1 2024 a diminué de 18% en glissement annuel (ou de 15% organiquement), par rapport au T1 2023, impacté par une forte concurrence sur les prix dans les marchés de l'alimentation, des arômes et des parfums. Les volumes en glissement annuel sont restés globalement stables.

Au cours du T1 2024, des mesures supplémentaires ont été mises en œuvre pour adapter la structure des coûts fixes afin de soutenir la compétitivité et la performance financière de l'activité, parmi lesquelles la mise en sommeil de certaines lignes de production à Baton Rouge (États-Unis) et Saint Fons (France).

Le chiffre d'affaires net de Oil & Gas de €101 millions au T1 2024 a diminué de 17% en glissement annuel (ou de 12% organiquement) par rapport au T1 2023, en raison de la baisse de l'activité de forage aux États-Unis, de la baisse de la demande de gaz naturel ainsi que de de la pression concurrentielle.

L'**EBITDA sectoriel sous-jacent** de €106 millions au T1 2024 a diminué de 30% en glissement annuel (ou de 27% organiquement) par rapport au T1 2023. Cela est principalement dû à la baisse des prix nets, principalement dans l'agroalimentaire et les soins à la personne et à la maison et, dans une moindre mesure, à la baisse des volumes, principalement dans l'agroalimentaire, les spécialités minières et phosphorées.

En séquentiel, l'EBITDA sous-jacent a augmenté de 34% au T1 2024 par rapport au T4 2023. Cela est principalement dû à la hausse de l'EBITDA sous-jacent de Novecare, plus particulièrement dans la construction et les activités industrielles, et, dans une moindre mesure, dans le pétrole et le gaz, grâce à l'amélioration de la demande.

La **marge d'EBITDA sous-jacente** de 15,5% a diminué de 370 points de base par rapport au T1 2023, principalement en raison de la baisse des contributions d'Aroma Performance, de Technology Solutions et de Oil & Gas.

En séquentiel, la marge d'EBITDA sous-jacente a augmenté d'environ 330 points de base, grâce à des marges plus élevées sur l'ensemble de nos activités, et plus particulièrement chez Novecare.

Corporate & Business Services

Sous-jacents (millions €)	T1 2024	T1 2023	Var. % (T1)	Var. % (T1) organique	T4 2023	Var. % (T4>T1)
Chiffre d'affaires net	-	2	n.m.	n.m.	-	n.m.
EBITDA	-55	-40	-37.3%	-	-46	-20.0%

Corporate & Business services ont eu une contribution négative à l'EBITDA de €55 millions au T1 2024, soit une augmentation de €15 millions d'euros en glissement annuel par rapport au T1 2023, principalement en raison des dissynergies liées à la scission partielle ainsi qu'à des dépenses plus élevées pour nos plateformes de croissance.

Chiffres clés IFRS

Chiffres clés T1 (en M€)	IFRS			Sous-jacent		
	T1 2024	T1 2023	%	T1 2024	T1 2023	%
Chiffre d'affaires net	1,624	1,813	-10.4%	1,624	1,813	-10.4%
EBITDA	317	537	-40.9%	363	473	-23.4%
Marge d'EBITDA	19.5%	29.6%	-10.1pp	22.3%	26.1%	-3.8pp
EBIT	173	386	-55.3%	252	356	-29.4%
Charges financières nettes	-22	-34	35.4%	-35	-35	-1.8%
Charges d'impôts	-50	-67	24.4%	-60	-63	4.6%
Taux d'imposition				28.2%	19.8%	8.5pp
Profit (-) / perte attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	-1	-1	-45.0%	-1	-1	-44.3%
Profit / perte (-) attribué aux actionnaires Syensqo	100	285	-65.0%	156	258	-39.6%
Résultat de base par action (en €)	0.95	2.69	-64.8%	1.48	2.43	-39.2%
Investissements				118	144	-18.1%
FCF aux actionnaires Syensqo				157	255	-38.1%
Dette nette financière				1,495		
Ratio de levier sous-jacent				1.0		

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Rapprochement des indicateurs alternatifs de performance

Syensqo utilise des indicateurs alternatifs de performance pour mesurer sa performance financière, tels que décrits ci-dessous. Syensqo estime que ces mesures sont utiles pour analyser et expliquer les changements et tendances de ses résultats d'exploitation, car ils permettent de comparer la performance de manière cohérente. Les définitions des différentes mesures présentées ici sont incluses dans le glossaire à la fin de ce rapport financier.

Taux d'imposition sous-jacent (en M€)		Sous-jacent	
		T1 2024	T1 2023
Profit / perte (-) de la période avant impôts	a	216	322
Résultat des entreprises associées & coentreprises	b	4	4
Impôts sur le résultat	c	-60	-63
Taux d'imposition sous-jacent	d = -c/(a-b)	28.2%	19.8%

Free cash flow (FCF) (en M€)		Sous-jacent	
		T1 2024	T1 2023
Flux de trésorerie des activités d'exploitation	a	244	412
dont flux de trésorerie liés à la Scission Partielle et à la gestion du portefeuille et exclus du Free Cash Flow	b	-46	-1
Flux de trésorerie des activités d'investissement	c	-99	-161
dont variation des comptes bancaires internes avec le reste du Groupe Solvay	d	-	-10
Acquisition (-) de filiales	e	-	-2
Acquisition (-) de participations - Autres	f	-1	-6
Prêts aux entreprises associées et non consolidées et parties liées	g	-	-11
Cession (+) de filiales et participations	h	1	-1
Coûts corporate après impôt	i	-	-14
Paiement de passifs locatifs	j	-12	-13
FCF	k = a-b+c-d-e-f-g-h+i+j	179	256
Intérêts nets reçus/(payés)	l	-9	-1
Coupons payés sur obligations hybrides perpétuelles	m	-12	-
FCF aux actionnaires Syensqo	n = k+l+m	157	255
FCF aux actionnaires Syensqo des activités poursuivies (LTM)	o	351	n.a.
Dividendes payés aux participations ne donnant pas le contrôle des activités poursuivies (12 derniers mois)	p	-8	-
EBITDA sous-jacent (12 derniers mois)	q	1,508	1,936
Ratio de conversion en FCF (12 derniers mois)	r = (o-p)/q	23.8%	n.a.

Fonds de roulement net		2024	2023
(en M€)		31 mars	31 décembre
Stocks	a	1,309	1,244
Créances commerciales	b	1,025	907
Autres créances courantes	c	415	384
Dettes commerciales	d	-1,039	-918
Autres passifs courants	e	-658	-417
Fonds de roulement net	f = a+b+c+d+e	1,053	1,200
Chiffre d'affaires trimestriel	g	1,721	1,601
Chiffre d'affaires trimestriel annualisé	h = 4*g	6,884	6,404
Fonds de roulement net / chiffre d'affaires trimestriel	i = f / h	15.3%	18.7%

Investissements

(en M€)		T1 2024	T1 2023
Acquisition (-) d'immobilisations corporelles	a	-78	-115
Acquisition (-) d'immobilisations incorporelles	b	-28	-17
Paiement de passifs locatifs	c	-12	-13
Investissements	d = a+b+c	-118	-144
Investissements (LTM)		-822	
dont investissements de subsistance (LTM)	e	-338	
dont investissements de croissance (LTM)		-484	
Variation du fonds de roulement (LTM)	f	167	
EBITDA sous-jacent (LTM)	g	1,508	
Conversion en cash (LTM)	h = (e+f+g)/g	88.7%	n.a

Dettes nettes financières

(en M€)		2024	2023
		31 mars	31 décembre
Dettes financières non courantes	a	-2,181	-2,159
Dettes financières courantes	b	-133	-154
Dettes brutes IFRS	c = a+b	-2,314	-2,313
Dettes brutes sous-jacentes	d = c+h	-2,814	-2,813
Autres instruments financiers	e	71	78
Trésorerie & équivalents de trésorerie	f	1,247	1,150
Trésorerie et équivalents de trésorerie totaux	g = e+f	1,318	1,228
Dettes nettes IFRS	i = c+g	-995	-1,084
Obligations hybrides perpétuelles	h	-500	-500
Dettes nettes sous-jacentes	j = i+h	-1,495	-1,584
EBITDA sous-jacent (12 derniers mois)	k	1,508	1,618
Ratio de levier sous-jacent	l = -j/k	1.0	1.0

ROCE		T1 2024	2023
(en M€)		Tel que calculé	Tel que calculé
EBIT (LTM)	a	1,029	1,134
Impact comptable des Novation des couvertures énergie et des amortissements & dépréciations de l'allocation du prix d'acquisition (PPA) des sociétés acquises	b	-133	-134
Numérateur	c = a+b	895	1,000
Fonds de roulement - industriel	d	1,397	1,443
Fonds de roulement - autre	e	-205	-146
Immobilisations corporelles	f	3,338	3,243
Immobilisations incorporelles	g	1,723	1,785
Actifs comptabilisés au titre des droits d'utilisation	h	194	199
Participations dans des entreprises associées & des coentreprises	i	208	208
Autres participations	j	10	8
Goodwill	k	2,618	2,648
Dénominateur	l = d+e+f+g+h+i+j+k	9,283	9,388
ROCE	m = c/l	9.6%	10.6%

ROCE du T1 2023 non calculé en raison de la scission partielle intervenue fin 2023

Rapprochement des indicateurs sous-jacents du compte de résultat

Outre les comptes IFRS, Syensqo présente des indicateurs de performance du compte de résultat sous-jacent afin de fournir une vue plus complète permettant les comparaisons de la performance économique du Groupe. Ces chiffres IFRS sont ajustés des impacts non cash de l'Allocation du Prix d'Acquisition (PPA) liés aux acquisitions, des coupons des obligations hybrides perpétuelles, classés en tant que capitaux propres en IFRS, mais traités comme de la dette dans les états sous-jacents, et d'autres éléments afin de fournir des indicateurs évitant la déformation de l'analyse et permettant la lecture de la performance sous-jacente du Groupe et la comparabilité des résultats dans le temps.

Compte de résultat consolidé T1 (en M€)	T1 2024			T1 2023		
	IFRS	Ajustements	Sous-jacent	IFRS	Ajustements	Sous-jacent
Chiffre d'affaires	1,721	-	1,721	1,897	-	1,897
dont autres produits de l'activité	97	-	97	85	-	85
dont chiffre d'affaires net	1,624	-	1,624	1,813	-	1,813
Coût des ventes	-1,138	-	-1,138	-1,235	-	-1,235
Bénéfice brut	583	-	583	663	-	663
Frais commerciaux	-74	-	-74	-63	-	-63
Frais administratifs	-162	-	-162	-132	-18	-150
Frais de recherche & développement	-79	-	-79	-87	-	-87
Autres gains & pertes d'exploitation	-69	49	-20	-44	34	-10
Résultat des entreprises associées & coentreprises	4	-	4	4	-	4
Résultat de gestion de portefeuille et de restructuration majeure	-14	14	-	-29	29	-
Résultat d'assainissements historiques & principaux litiges juridiques	-16	16	-	74	-74	-
EBITDA	317	46	363	537	-64	473
Amortissements & dépréciations d'actifs	-145	33	-111	-151	34	-117
EBIT	173	79	252	386	-30	356
Charges nettes sur emprunts	-20	-1	-21	-30	-	-30
Coupons d'obligations hybrides perpétuelles	-	-3	-3	-	-	-
Coût d'actualisation des provisions	-	-11	-11	-5	-	-5
Résultat des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	-2	2	-	1	-1	-
Profit / perte (-) de la période avant impôts	151	66	216	352	-31	322
Impôts sur le résultat	-50	-10	-60	-67	4	-63
Profit / perte (-) de la période	100	56	156	286	-27	259
attribué aux actionnaires Syensqo	100	56	156	285	-27	258
attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	1	-	1	1	-	1
Résultat de base par action (en €)	0.95	0.53	1.48	2.69	-0.25	2.43
Résultat dilué par action (en €)	0.94	0.53	1.47	2.69	-0.25	2.43

L'EBITDA sur une base IFRS s'est élevé à €317 millions, contre €363 millions sur une base sous-jacente. La différence de €46 millions s'explique par les ajustements suivants apportés aux résultats IFRS afin d'améliorer la comparabilité des résultats sous-jacents :

- €14 millions pour ajuster le "Résultat de gestion de portefeuille et de restructuration majeure" (sans tenir compte des éléments d'amortissement et de dépréciation d'actifs), comprenant principalement les coûts encourus pour la restructuration d'Aroma Performance.
- €16 millions pour ajuster le "Assainissements historiques et aux principaux litiges juridiques", principalement en raison de l'ajustement de l'assainissement de l'héritage et des litiges liés aux provisions pour l'environnement et aux frais juridiques.
- €15 millions pour exclure les pertes nettes liées aux couvertures énergétiques, afin de refléter la couverture économique correspondante (après le gain de la novation enregistré en 2023), incluse dans les autres gains et pertes d'exploitation ;

L'EBIT sur une base IFRS s'élève à €173 millions, contre €252 millions sur une base sous-jacente. La différence de €79 millions s'explique par les ajustements susmentionnés de €46 millions au niveau de l'EBITDA et €33 millions de "Amortissements & dépréciations d'actifs". Ces derniers comprennent €33 millions pour l'impact non cash de l'allocation du prix d'acquisition

(PPA), consistant en des charges d'amortissement sur les immobilisations incorporelles, qui sont ajustées dans les "Autres gains et pertes d'exploitation".

Les charges financières nettes sur une base IFRS s'élèvent à €22 millions, contre €35 millions sur une base sous-jacente. Les ajustements apportés aux charges financières sur une base IFRS sont principalement :

- €-3 millions pour le reclassement des coupons sur les obligations hybrides perpétuelles, qui sont traitées comme des dividendes selon les normes IFRS et comme des charges financières dans les résultats sous-jacents,
- €-11 millions liés à l'impact de l'augmentation des taux d'actualisation sur les provisions environnementales

Les impôts sur une base IFRS s'élèvent à €50 millions, contre €60 millions sur une base sous-jacente. L'ajustement de €10 millions est principalement lié aux ajustements du résultat avant impôts décrits ci-dessus.

Le bénéfice / (perte) attribuable aux actionnaires de Syensqo s'est élevé à €100 millions sur une base IFRS et à €156 millions sur une base sous-jacente. La différence de €56 millions reflète les ajustements susmentionnés de l'EBIT, des charges financières nettes et des impôts sur le revenu.

ETATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS CONDENSÉS ^[1]

Compte de résultat consolidé (en M€)	IFRS	
	T1 2024	T1 2023
Chiffre d'affaires	1,721	1,897
dont autres produits de l'activité	97	85
dont chiffre d'affaires net [2]	1,624	1,813
Coût des ventes	-1,138	-1,235
Bénéfice brut	583	663
Frais commerciaux	-74	-63
Frais administratifs	-162	-132
Frais de recherche & développement	-79	-87
Autres gains & pertes d'exploitation [3]	-69	-44
Résultat des entreprises associées & coentreprises	4	4
Résultat de gestion de portefeuille et de restructuration majeure [4]	-14	-29
Résultat d'assainissements historiques & principaux litiges juridiques [5]	-16	74
EBIT	173	386
Charges d'emprunts [6]	-29	-50
Intérêts sur prêts & dépôts à court terme	7	20
Autres gains & pertes sur endettement net	2	-
Coût d'actualisation des provisions	-	-5
Résultat des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	-2	1
Profit / perte (-) de la période avant impôts	151	352
Impôts sur le résultat	-50	-67
Profit / perte (-) de la période	100	286
attribué aux actionnaires Syensqo	100	285
attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	1	1
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (base) [7]	105,223,612	105,876,417
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué) [7]	105,753,978	105,876,417
Résultat de base par action (en €)	0.95	2.69
Résultat dilué par action (en €)	0.94	2.69

Etat consolidé du résultat global (en M€)	IFRS	
	T1 2024	T1 2023
Profit / perte (-) de la période	100	286
<i>Profits et pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie</i>	7	2
<i>Ecart de conversion de filiales & entreprises communes [8]</i>	80	-77
<i>Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises</i>	3	-2
Eléments recyclables	90	-77
<i>Profits et pertes sur instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur via les autres éléments du résultat global</i>	-1	-
<i>Réévaluations de passif net au titre des prestations définies</i>	-5	13
Eléments non recyclables	-6	13
Impôts relatifs aux éléments recyclables et non-recyclables	-6	3
Autres éléments du résultat global après effets d'impôt liés	79	-61
Résultat global	179	225
attribué à Syensqo	178	224
attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	1	1

[1] Sous réserve d'un examen limité par les auditeurs pour le premier trimestre 2024 uniquement.

[2] Comme indiqué plus en détail dans le rapport d'activité, le chiffre d'affaires net de €1 624 millions au T1 2024 a diminué de 10% en données brutes, ou de 8% organiquement, par rapport au T1 2023 sous l'effet d'une baisse de 2% des volumes et de 6% des prix, plus particulièrement dans le segment Consumer & Resources.

[3] Les autres gains et pertes d'exploitation au T1 2024 comprennent des pertes nettes de €15 millions liées aux couvertures énergétiques, exclues de l'EBITDA sous-jacent, pour refléter la couverture économique correspondante (après le gain de la novation enregistré au cours de l'exercice 2023 avant la scission partielle).

[4] Le résultat de la gestion du portefeuille et des restructurations majeures au T1 2024 est principalement lié à la provision pour restructuration de l'activité Aroma Performance (€13 millions), tandis que les coûts du T1 2023 sont principalement liés aux provisions pour restructuration qui ont été comptabilisées à la suite de la préparation de la scission partielle.

[5] Les résultats du T1 2023 provenant des "Assainissements historiques et aux principaux litiges juridiques" se rapportent principalement au règlement final de €92 millions des litiges liés aux réclamations de Syensqo concernant les infractions environnementales commises par Edison. Le montant du T1 2024 est principalement lié aux mises à jour périodiques des passifs environnementaux et autres coûts de litiges du Groupe.

[6] Le coût des emprunts pour chacune des périodes présentées n'est pas comparable car la structure du capital dans les états financiers combinés du premier trimestre 2023 est différente de la structure du capital après la réalisation de la scission partielle.

[7] Au cours de la période précédente, Syensqo n'était pas constituée en tant que groupe sous la forme d'une société holding unique et ses actions n'étaient donc pas cotées en bourse. Afin de présenter un résultat par action comparatif et conformément à l'IAS 33 "Résultat par action", la direction a basé le calcul du résultat par action de base et dilué sur le nombre d'actions en circulation à la date de la scission partielle (105 876 417).

[8] Les écarts de conversion du T1 2024 sont principalement dus aux fluctuations de l'USD par rapport à l'EUR. Au T1 2023, il y a eu une dépréciation du taux de change USD/EUR qui s'est traduite par une perte comptabilisée au cours de ce trimestre.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

(en M€)	IFRS	
	T1 2024	T1 2023
Profit / perte (-) de la période	100	286
Ajustements au profit / perte (-) de la période	253	295
Amortissements & dépréciations d'actifs	145	151
Résultat des entreprises associées & coentreprises	-4	-4
Dotations & reprises de provisions	50	45
Autres éléments non opérationnels & non cash	-9	3
Charges financières nettes	22	34
Charges d'impôts	50	67
Variation du fonds de roulement	-40	-98
Utilisations de provisions	-47	-26
Impôts payés (hors impôts payés sur cession de participations)	-22	-45
Flux de trésorerie des activités d'exploitation	244	412
dont flux de trésorerie liés à la Scission Partielle et à la gestion du portefeuille et exclus du Free Cash Flow [4]	-46	-1
Acquisition (-) de filiales	-	-2
Acquisition (-) de participations - Autres	-1	-6
Prêts aux entreprises associées et non consolidées et parties liées	-	-11
dont Groupe Solvay	-	-11
Cession (+) de filiales et participations	1	-1
Acquisition (-) d'immobilisations corporelles et incorporelles	-106	-131
dont immobilisations corporelles	-78	-115
dont immobilisations incorporelles	-28	-17
Cession (+) d'immobilisations corporelles & incorporelles	7	-
Modification des comptes bancaires internes avec le reste du Groupe Solvay [1]		-10
Flux de trésorerie des activités d'investissement	-99	-161
Acquisition (-) / cession (+) d'actions propres	-1	-
Nouveaux emprunts [2]	-	101
dont Groupe Solvay		92
Remboursements d'emprunts [3]	-18	-1,339
dont Groupe Solvay		-1,321
Variation des autres actifs financiers	6	-5
Paiement de passifs locatifs	-12	-13
Intérêts nets reçus/(payés)	-9	-1
Coupons payés sur obligations hybrides perpétuelles	-12	
Dividendes reçus du Groupe Solvay [1]	-	1,028
Autres transactions avec le Groupe Solvay [1]	-	-4
Autres	-	-5
Flux de trésorerie des activités de financement	-46	-238
Variation nette de trésorerie & équivalents de trésorerie	98	13
Ecart de conversion	-1	-4
Trésorerie à l'ouverture	1,150	244
Trésorerie à la clôture	1,247	254

[1] Voir la note 5 Transactions avec le groupe Solvay sur le site web de la Commission européenne sur la page 24.

[2] L'augmentation des emprunts au T1 2023 est principalement liée aux emprunts structurés et aux prêts avec le reste du groupe Solvay pour financer les opérations quotidiennes des entités du groupe Syensqo avant la scission partielle. Ces instruments de financement ont été entièrement réglés lors de la scission partielle. Au T1 2024, le groupe Syensqo n'avait pas de nouveaux emprunts.

[3] La variation du Remboursement des emprunts au T1 2023 par rapport au T1 2024 est due à la restructuration du financement avec le groupe Solvay restant pour la préparation de la scission partielle. Aux États-Unis, une entité au sein du groupe Solvay restant a payé un dividende au groupe Syensqo de US\$1,1 milliard, ce qui a réduit pour le même montant le passif du compte bancaire interne que le groupe Syensqo avait avec cette entité appartenant au groupe Solvay restant. Le montant restant est principalement lié au règlement d'autres dettes avec le groupe Solvay restant avant la scission partielle.

[4] Le flux de trésorerie de €46 millions est principalement dû au paiement d'honoraires de conseil et d'impôts liés à la scission partielle.

(en M€)	2024	2023
	31 mars	31 décembre
Immobilisations incorporelles	1,670	1,659
Goodwill	2,595	2,560
Immobilisations corporelles	3,558	3,494
Actifs comptabilisés au titre des droits d'utilisation	195	188
Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	91	94
Participations dans des entreprises associées & des coentreprises	215	207
Autres participations	13	19
Actifs d'impôt différé	630	661
Prêts & autres actifs	171	196
Autres instruments financiers	30	30
Actifs non courants	9,169	9,108
Stocks	1,309	1,244
Créances commerciales	1,025	907
Créances d'impôt	22	52
Dividendes à recevoir	-	1
Autres instruments financiers	41	48
Autres créances	415	384
Trésorerie & équivalents de trésorerie	1,247	1,150
Actifs courants	4,060	3,786
Total des actifs	13,228	12,894
Capital social	1,352	1,352
Primes d'émissions	1,022	1,022
Autres réserves	5,365	5,193
Participations ne donnant pas le contrôle	43	42
Total des capitaux propres	7,781	7,608
Provisions liées aux avantages du personnel	361	373
Autres provisions [1]	394	405
Passifs d'impôt différé	380	428
Dettes financières [2]	2,181	2,159
Autres passifs [1]	70	76
Passifs non courants	3,385	3,442
Autres provisions [1]	153	297
Dettes financières [2]	133	154
Dettes commerciales	1,039	918
Dettes fiscales	80	58
Autres passifs [1]	658	417
Passifs courants	2,062	1,844
Total du passif	13,228	12,894

[1] Le 1er mars 2024, le règlement avec le NJDEP, consigné dans une ordonnance de consentement judiciaire, a obtenu l'approbation du tribunal et est devenu définitif et contraignant. Le groupe s'attend à effectuer un paiement en espèces d'environ US\$180 millions lié au règlement au cours du T2 2024, le solde étant payé sur une période de 30 ans. En tant que tel, le passif est devenu certain, ce qui a entraîné une diminution des autres provisions et une augmentation des autres passifs.

[2] Voir la note 6 pour plus de détails.

Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère

(en M€)	Réserves de réévaluation (à la juste valeur)											
	Capital social	Primes d'émission	Actions propres	Obligations hybrides perpétuelles	Capitaux propres investis attribuables à Syensqo / Résultats non distribués	Ecart de conversion	Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	Couvertures de flux de trésorerie	Plans de pension à prestations définies	Réserves totales	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2022					5,002	-130	4	3	44	4,922	24	4,946
Profit / perte (-) de la période	-	-	-	-	285	-	-	-	-	285	1	286
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-79	-	2	16	-61	-	-61
Résultat global	-	-	-	-	285	-79	-	2	16	224	1	225
Transactions avec le Groupe Solvay					1,021					1,021	-	1,021
Solde au 31 mars 2023					6,307	-209	4	5	60	6,167	25	6,192
Solde au 31 décembre 2023	1,352	1,022	-59	494	5,079	-302	8	-39	12	5,193	42	7,608
Profit / perte (-) de la période	-	-	-	-	100	-	-	-	-	100	1	100
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	83	-8	13	-9	78	-	79
Résultat global	-	-	-	-	100	83	-8	13	-9	178	1	179
Coût des plans de rémunération en	-	-	-	-	5	-	-	-	-	5	-	5
Coupons d'obligations hybrides	-	-	-	-	-12	-	-	-	-	-12	-	-12
Vente / acquisition (-) d'actions propres	-	-	-1	-	-	-	-	-	-	-1	-	-1
Autres	-	-	-	-	3	-	-	-	-	3	-	3
Solde au 31 mars 2024	1,352	1,022	-60	494	5,174	-219	-1	-26	3	5,365	43	7,781

Avant la scission partielle, Syensqo ne constituait pas un groupe avec une société mère conformément à la norme IFRS 10 États financiers consolidés. Par conséquent, le capital social, les primes d'émission, les actions propres et les bénéfices non distribués pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et la période close le 31 mars 2023 ont été présentés comme des capitaux propres investis attribuables à Syensqo.

Avant la Scission partielle, les différences de change cumulées dans la conversion des opérations étrangères étaient évaluées à leur valeur comptable incluse dans les états financiers consolidés du groupe Solvay pour les Entités dédiées et au prorata des actifs nets transférés à Syensqo pour les Entités mixtes. Les changements dans les capitaux propres qui résultent de transactions considérées comme étant immédiatement réglées par les capitaux propres et donc traitées comme des contributions ou des distributions aux actionnaires sont inclus dans la ligne "Transactions avec le groupe Solvay", dans les états des changements dans les capitaux propres. Ces contributions ou distributions aux actionnaires sont liées à des considérations spécifiques au carve-out, telles que l'allocation des coûts pour les services partagés, l'impact des résultats fiscaux recalculés sur la base des déclarations fiscales séparées, les charges de restructuration et les charges liées aux avantages sociaux, ainsi qu'à l'exécution du programme de gestion du passif.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS CONDENSÉS

1. Informations générales et événements significatifs

Syensqo est une société anonyme de droit belge cotée sur Euronext Bruxelles et Euronext Paris. La publication de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés a été autorisée par le conseil d'administration le 15 mai 2024.

Passifs environnementaux

Le 28 juin 2023, Solvay Specialty Polymers USA, LLC ("Solvay Specialty Polymers"), une filiale de Syensqo SA, et le Département de la Protection de l'Environnement du New Jersey ("NJDEP") ont annoncé un accord résolvant certaines réclamations liées aux PFAS dans le New Jersey

Selon les termes de l'accord, Syensqo paiera US\$75 millions au NJDEP pour les dommages aux ressources naturelles (NRD) et US\$100 millions pour financer les projets de remédiation PFAS du NJDEP dans les régions du New Jersey proches du site de Syensqo à West Deptford. Le règlement comprend des engagements pour Syensqo de terminer les activités d'assainissement que Syensqo a commencé en 2013, y compris l'analyse de l'eau et du sol près du site de West Deptford. Syensqo a accepté de mettre en place une source de financement de l'assainissement d'un montant de US\$214 millions pour financer ces activités. L'accord, structuré sous la forme d'une ordonnance de consentement judiciaire, sera présenté au tribunal américain pour examen et approbation dans le courant de l'année, après une période de consultation publique. L'approbation de la Cour a été obtenue le 1er mars 2024 et est devenue définitive et contraignante. Cet accord ne constitue pas une reconnaissance de responsabilité.

Suite à ce règlement, Syensqo a augmenté sa provision actuelle d'environ US\$250 millions (€229 millions) en 2023, avec US\$180 millions réglés en avril 2024 et le solde sur une période de 30 ans.

La provision environnementale enregistrée est basée sur la valeur actuelle nette des prévisions de flux de trésorerie nécessaires, pour l'année en cours et les années à venir, pour régler les obligations de remise en état. Cette provision représente les sorties de fonds estimées et ne tient pas compte des recouvrements attendus de la part de tiers, ni des indemnités d'assurance potentielles, dont la combinaison pourrait réduire considérablement les coûts résultants.

Le Groupe a présenté certaines demandes d'indemnisation au titre de son assurance responsabilité environnementale et a reçu la confirmation en décembre 2023 que Solvay Specialty Polymers recevra €32 millions à titre d'un règlement préliminaire de ces demandes d'indemnisation au titre de la police d'assurance. Ce montant a été comptabilisé dans les autres créances au 31 décembre 2023 et a été reçu en février 2024. D'autres indemnités d'assurance et le recouvrement auprès de tiers contributeurs sont encore à l'étude.

Ce passif a été comptabilisé dans les "Autres provisions non courantes" dans l'état consolidé de la situation financière, une partie étant également incluse dans les "Autres passifs courants" (US\$180 millions après l'obtention de l'approbation du tribunal le 1er mars 2024). Les coûts d'assainissement sont considérés comme des ajustements de nos résultats sur une base IFRS.

Provisions pour restructuration

En février 2024, le Groupe a annoncé son intention de "mettre en sommeil" certaines de ses lignes de production à Baton Rouge (Etats-Unis) et à Saint Fons (Aroma Performance en France). Les coûts sont estimés à €13 millions.

Accord sur les questions fiscales aux États-Unis

Dans le cadre de la scission partielle, Syensqo et Solvay ont conclu un Accord sur les Questions Fiscales aux États-Unis ("l'AQF") destiné (entre autres) à préserver le traitement fiscal de la scission partielle et de la séparation des Activités américaines de SpecialtyCo et des Activités américaines de EssentialCo (la "scission américaine") aux fins de l'impôt fédéral sur le revenu.

En vertu du AQF américain, il est interdit à Syensqo et Solvay de prendre des mesures dont on peut raisonnablement s'attendre à ce que la scission partielle ou le spin-off américain (ou certaines transactions associées) ne remplissent pas les conditions requises pour bénéficier du traitement fiscal américain prévu, ou qui pourraient compromettre les conclusions, ou qui seraient incompatibles avec la décision de l'IRS ou l'avis fiscal susmentionné.

En outre, il est généralement interdit aux parties (sous réserve de certaines exceptions dans le AQF américain), pendant la période de deux ans suivant l'achèvement de la scission partielle, de s'engager dans certaines acquisitions, fusions, liquidations, ventes et opérations de rachat concernant leurs actions et actifs respectifs qui pourraient compromettre l'exonération fiscale de la scission partielle ou de la scission américaine aux fins de l'impôt fédéral américain sur le revenu.

Ni les obligations de Solvay ni celles de Syensqo en vertu de l'AQF américain ne sont limitées en montant ou soumises à un plafond.

Au 31 mars 2024, Syensqo n'avait pas connaissance d'une violation ou d'une prétendue violation par elle de ses obligations en vertu de l'AQF américain, et n'avait reçu aucune notification de Solvay concernant une violation ou une prétendue violation de celui-ci.

2. Méthodes comptables

Syensqo a préparé ses états financiers consolidés résumés sur une base semestrielle, conformément à la norme IAS 34 Information financière intermédiaire, en utilisant les mêmes méthodes comptables que celles adoptées pour la préparation des états financiers combinés de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ils n'incluent pas toutes les informations requises pour la préparation des états financiers consolidés annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les états financiers consolidés pour 2023 seront publiés en avril 2024

En 2023, avant la Scission Partielle, une Réorganisation Juridique a eu lieu en : (i) le transfert d'actifs, de passifs et d'activités d'entités juridiques qui entreprenaient auparavant à la fois des activités de Spécialités et des activités du Groupe Solvay restant (appelées " Entités mixtes ") vers des entités juridiques existantes ou nouvelles dédiées soit aux Activités de Spécialités, soit aux activités du Groupe Solvay restant ; et (ii) la réorganisation de la propriété au sein du Groupe Solvay de toutes les entités juridiques existantes entièrement dédiées aux Activités de Spécialités avant la Réorganisation Juridique (" Entités Dédiées "), de toutes les entités juridiques existantes qui étaient des Entités Mixtes avant la Réorganisation Juridique et desquelles les activités du Groupe Solvay restant ont été retranchées, et de toutes les nouvelles entités juridiques auxquelles les Activités de Spécialités ont été retranchées dans le cadre de la Réorganisation Juridique. La réorganisation juridique est un regroupement d'entreprises sous contrôle commun qui est exclu du champ d'application de la norme IFRS 3 "Regroupements d'entreprises". En l'absence de norme IFRS spécifiquement applicable à une telle transaction, la direction a choisi d'appliquer la méthode de la mise en commun des intérêts dans les états financiers consolidés de Syensqo, sur la base des valeurs comptables historiques des actifs et des passifs des entités qui se regroupent. Syensqo SA est l'entité continue de l'entité déclarante reflétée dans les états financiers combinés de SpecialtyCo.

La préparation des chiffres pour le groupe Syensqo en 2023 avant la date de la scission partielle et, par conséquent, les chiffres pour la période se terminant le 31 mars 2023, ont exigé de la direction qu'elle applique des méthodes et des politiques comptables basées sur des jugements. L'application de ces jugements, y compris la manière dont les entités au sein du groupe Solvay existant ont été combinées, a affecté les montants déclarés des actifs et des passifs au 31 mars 2023 ainsi que les montants déclarés des produits et des charges avant la date de la scission partielle.

Les jugements comptables critiques et les principales sources d'incertitude en matière d'estimation figurant dans les états financiers consolidés de 2023 restent applicables. Des mises à jour pertinentes sur des sujets spécifiques sont incluses dans ces notes et doivent être lues conjointement avec les états financiers consolidés 2023.

Ci-dessous se trouvent les normes, interprétations et amendements qui sont entrés en vigueur le 1er janvier 2024 et qui sont pertinents pour le Groupe. Une évaluation a été faite et ces amendements n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe.

Accords de financement avec les fournisseurs - Modifications de l'IAS 7 et de l'IFRS 7

En mai 2023, l'IASB a publié des amendements à l'IAS 7 État des flux de trésorerie et à l'IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir, afin de clarifier les caractéristiques des accords de financement avec les fournisseurs et d'exiger des informations supplémentaires sur ces accords. Les exigences en matière d'informations à fournir dans les amendements visent à aider les utilisateurs des états financiers à comprendre les effets des accords de financement avec les fournisseurs sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité d'une entité.

Les règles de transition précisent qu'une entité n'est pas tenue de fournir les informations dans les périodes intermédiaires de l'année de l'application initiale des amendements. Par conséquent, les amendements n'ont pas eu d'impact sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés du groupe.

In septembre 2022, l'IASB a publié un document intitulé "Passif au titre d'un contrat de location dans le cadre d'une cession-bail (amendements à l'IFRS 16)", avec des amendements qui clarifient la manière dont un vendeur-preneur évalue ultérieurement les transactions de cession-bail qui satisfont aux exigences de l'IFRS 15 "Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients" (IFRS 15) pour être comptabilisées en tant que vente. Ces amendements n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés du groupe.

Amendements à l'IAS 1 : Classification des passifs comme courants ou non courants

En janvier 2020 et en octobre 2022, l'IASB a publié des amendements aux paragraphes 69 à 76 de l'IAS 1 afin de préciser les exigences relatives au classement des passifs en tant que courants ou non courants. Les amendements clarifient :

- Qu'entend-on par "droit de différer le règlement" ?
- Le droit de différer le règlement doit exister à la fin de la période de reporting ;
- Que la classification n'est pas affectée par la probabilité qu'une entité exerce son droit de report ;
- Ce n'est que si un dérivé incorporé dans un passif convertible est lui-même un instrument de capitaux propres que les termes d'un passif n'ont pas d'incidence sur sa classification.

En outre, une exigence a été introduite selon laquelle une entité doit fournir des informations lorsqu'un passif résultant d'un contrat de prêt est classé comme non courant et que le droit de l'entité de différer le règlement est subordonné au respect de clauses futures dans un délai de douze mois. Les amendements n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés condensés intermédiaires du groupe.

Réforme fiscale internationale - Règles du Pilier Deux - Amendements à IAS 12

La législation du deuxième pilier a été promulguée ou pratiquement promulguée dans certaines juridictions dans lesquelles le Groupe opère, notamment en Belgique où se trouve l'entité mère ultime. La législation entre en vigueur pour l'exercice financier du Groupe commençant le 1er janvier 2024.

Syensqo SA suit de près les lois adoptées par les différentes juridictions à la suite des initiatives de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Union européenne concernant l'impôt minimum mondial de 15% dans le cadre du deuxième pilier, ainsi que l'impact potentiel de ces lois.

Le Groupe a effectué les calculs du Q1 2024 Transitional CbCR Safe Harbour (TCSH) sur la base des chiffres du 31 mars 2024 et de la classification des entités du deuxième pilier, en partant de l'hypothèse raisonnable que le Groupe bénéficiera de la qualification CbCR ("Qualified CbCR") pour l'éligibilité dans le cadre du deuxième pilier Safe Harbour.

D'après notre évaluation, le Chili est la seule juridiction qui n'entrerait pas dans le champ d'application du TCSH. Toutefois, le bénéfice avant impôt n'est pas jugé significatif (moins de € 1 million) compte tenu du bénéfice avant impôt de l'ensemble du groupe.

Les données relatives aux entités non consolidées (y compris les co-entreprises GloBE) n'ont pas été prises en compte dans l'analyse, mais l'impact peut être considéré comme non significatif.

Sur la base de ce qui précède, aucune provision pour impôt au titre du deuxième pilier n'a été comptabilisée au 31 mars 2024 et le Groupe, à sa connaissance, ne prévoit pas de changements significatifs dus à la mise en œuvre progressive du deuxième pilier dans diverses juridictions à l'avenir.

Le groupe continuera à effectuer des analyses techniques fiscales et à développer ses outils et processus au cours des prochains mois et continuera à impliquer, informer et éduquer les principales parties prenantes, tant internes qu'externes.

3. Présentation par segment

Syensqo est organisé par segments opérationnels, tels que décrits ci-après :

- **Materials**, comprenant les GBU's Composite Materials et Speciality Polymers. Le segment Materials offre un portefeuille unique de polymères et de technologies composites de haute performance utilisés principalement dans les applications de mobilité durable. Ses solutions permettent de réduire le poids et d'améliorer les performances tout en réduisant les émissions de CO2 et en améliorant l'efficacité énergétique. Les principaux marchés desservis comprennent la mobilité de nouvelle génération dans les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique, des soins de santé et de l'électronique.
- **Consumer & Resources** offre une expertise unique en matière de formulation et d'application grâce à des formulations spécialisées personnalisées pour la chimie des surfaces et le comportement des liquides, maximisant le rendement et l'efficacité des processus dans lesquels elles sont utilisées tout en minimisant l'impact sur l'environnement. Novacare, Technology Solutions, Aroma Performance, et Oil & Gas se concentrent sur des domaines spécifiques tels que les ressources (amélioration du rendement de l'extraction des métaux, des minéraux et du pétrole), les applications industrielles (telles que les revêtements) ou les biens de consommation et les soins de santé (y compris la vanilline et le guar pour les soins personnels et à domicile).
- **Corporate & Business Services** comprennent les services corporate centralisés, tels que la recherche et l'innovation, les unités de cogénération dédiées aux activités de Syensqo et le développement de nouvelles activités (DNA).

Rapprochement des résultats par segment, sous-jacents & IFRS

(en M€)	TI 2024	TI 2023
Chiffre d'affaires net	1,624	1,813
Materials	940	1,023
Consumer & Resources	684	788
Corporate & Business Services	-	2
EBITDA sous-jacent	363	473
Materials	311	362
Consumer & Resources	106	151
Corporate & Business Services	-55	-40
Amortissements & dépréciations d'actifs sous-jacents	-111	-117
EBIT sous-jacent	252	356
Impact comptable des Novation des couvertures énergie et des amortissements & dépréciations de l'allocation du prix d'acquisition (PPA) des sociétés acquises	-49	-34
Allocation des coûts corporate	-	18
Résultat de gestion de portefeuille et de restructuration majeure	-14	-29
Résultat d'assainissements historiques & principaux litiges juridiques	-16	74
EBIT	173	386
Charges financières nettes	-22	-34
Profit / perte (-) de la période avant impôts	151	352
Impôts sur le résultat	-50	-67
Profit / perte (-) de la période des activités poursuivies	100	286
Profit / perte (-) de la période des activités abandonnées	-	-
Profit / perte (-) de la période	100	286
attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	1	1
attribué aux actionnaires Syensqo	100	285
Investissements des activités poursuivies	-118	-144
Materials	-78	-96
Consumer & Resources	-24	-37
Corporate & Business Services	-16	-11

Fonds de roulement par segment (en M€)	Stocks		Créances commerciales		Dettes commerciales	
	31 mars, 2024	31 décembre, 2023	31 mars, 2024	31 décembre, 2023	31 mars, 2024	31 décembre, 2023
Materials	840	792	542	485	-460	-392
Consumer & Resources	461	444	411	380	-394	-357
Corporate and Business Services	8	9	72	42	-185	-169
Total Syensqo	1,309	1,244	1,025	907	-1,039	918

The Group has no material seasonal impacts on its condensed consolidated financial statements.

For details on the Underlying to IFRS reconciliations, please refer to the Business Review section.

4. Instruments financiers

Méthodes de valorisation

Par rapport au 31 décembre 2023, il n'y a pas de changement dans les techniques d'évaluation.

Juste valeur des instruments financiers évalués à leur coût amorti

Pour tous les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière de Syensqo, la juste valeur de ces instruments financiers au 31 mars 2024 n'est pas significativement différente de celle publiée dans la note F32 des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

(en M€)	Mars 31, 2024				Décembre 31, 2023				Variation
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
Détenus à des fins de transaction	0	10	0	10	0	12	0	12	-2
Risque de change	0	3	0	3	0	4	0	4	-1
Cours de l'action Syensqo	0	6	0	6	0	8	0	8	-3
Indice	0	2	0	2	0	2	0	2	0
Instruments de capitaux propres évalués à juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	18	0	49	67	19	0	49	68	-1
Cours de l'action Solvay	18	0	0	18	19	0	0	19	-2
New Business Development	0	0	49	49	0	0	49	49	0
Couverture de flux de trésorerie	0	10	0	10	0	18	0	18	-8
Risque de change	0	9	0	9	0	9	0	9	0
Risque d'énergie	0	0	0	0	0	6	0	6	-6
Risque CO2	0	1	0	1	0	3	0	3	-2
Instruments de capitaux propres évalués à juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	25	25	0	0	26	26	-1
New Business Development	0	0	25	25	0	0	26	26	-1
Total (actif)	18	20	74	111	19	30	75	124	-13
Détenus à des fins de transaction	0	-5	0	-5	0	-2	0	-2	-3
Risque de change	0	-3	0	-3	0	-2	0	-2	-1
Indice	0	-2	0	-2	0	0	0	0	-2
Couverture de flux de trésorerie	0	-37	0	-37	0	-49	0	-49	12
Risque de change	0	-7	0	-7	0	-3	0	-3	-4
Risque de taux d'intérêt	0	-11	0	-11	0	-29	0	-29	18
Risque d'énergie	0	-12	0	-12	0	-17	0	-17	5
Risque CO2	0	-8	0	-8	0	0	0	0	-8
Total (passif)	0	-42	0	-42	0	-51	0	-51	9

Le tableau "Instruments financiers évalués à la juste valeur" fournit une analyse des instruments financiers qui, après leur comptabilisation initiale, sont évalués à la juste valeur, regroupés dans les niveaux 1 à 3 en fonction du degré d'observabilité de la juste valeur. Les instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction et comme instruments de couverture dans les couvertures de flux de trésorerie sont principalement regroupés dans les niveaux 1 et 2. Ils sont évalués à leur juste valeur sur la base de modèles de prix à terme et de swaps utilisant des calculs de valeur actualisée. Les modèles intègrent diverses données, notamment les taux de change au comptant et les taux d'intérêt des monnaies respectives, les écarts de base entre les monnaies respectives, les courbes des taux d'intérêt et les courbes des taux à terme de la marchandise sous-jacente. Les instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais d'OCI et par le biais du compte de résultat sont présentés dans les niveaux 1 et 3. La juste valeur des instruments présentés au niveau 3 est mesurée sur la base des lignes directrices recommandées par l'International Private Equity and Venture Capital Valuation (IPEV).

Conformément aux règles internes du groupe, la responsabilité de l'évaluation du niveau de la juste valeur incombe (a) au département de la trésorerie pour les instruments financiers dérivés non liés aux services publics et les passifs financiers non dérivés, (b) au département du développement durable et de l'énergie pour les instruments financiers dérivés liés aux services publics et (c) au département des finances pour les actifs financiers non dérivés.

Le Groupe détermine si des transferts ont eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie en réévaluant la catégorisation (sur la base de la donnée du niveau le plus bas qui est significative pour l'évaluation de la juste valeur dans son ensemble) à la fin de chaque période de reporting. Au cours du trimestre, aucun transfert de ce type n'a eu lieu.

Pour les instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière de Syensqo, la juste valeur de ces instruments au 31 mars 2024 comprend une augmentation de 18 millions d'euros de la juste valeur liée au swap de risque de taux d'intérêt (instrument T-Lock, passif financier de 11 millions d'euros au 31 mars 2024) par rapport au 31 décembre 2023. Il convient de noter que la comptabilité de couverture des flux de trésorerie est appliquée au swap de taux d'intérêt et que, par conséquent, les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

5. Transactions avec le groupe Solvay restant

5.1 Dividendes payés au / reçus du groupe Solvay et autres transactions avec le groupe Solvay restant

Au cours de la période de reporting précédente, Syensqo n'était pas constituée en tant que groupe sous une société holding unique et les entités dédiées et mixtes de Syensqo détenaient des investissements dans des filiales du groupe Solvay restant et vice-versa.

Ces investissements dans des filiales du groupe Solvay restant ont été éliminés des capitaux propres dans les états financiers combinés de Syensqo pour l'exercice clos le 31 mars 2023. En conséquence, la trésorerie provenant des dividendes payés par les Entités Syensqo dédiées ou mixtes au Groupe Solvay restant ou reçus par Syensqo des filiales du Groupe Solvay restant est présentée dans la ligne "Dividendes payés au Groupe Solvay" et "Dividendes reçus du Groupe Solvay", respectivement, dans les États consolidés des flux de trésorerie. Ils sont également inclus dans les "Transactions avec le groupe Solvay" dans l'état consolidé des variations des capitaux propres.

Les flux de trésorerie associés aux augmentations de capital, aux remboursements de capital ou aux transferts de ces investissements dans des filiales du groupe Solvay restant sont également présentés dans les "Autres transactions avec le groupe Solvay" dans les états consolidés des flux de trésorerie et font maintenant partie des "Transactions avec le groupe Solvay" dans l'état consolidé des variations des capitaux propres.

Certaines transactions d'exploitation et d'investissement de Syensqo sont présentées sur une "base brute" :

- les charges et produits d'exploitation sont présentés comme des flux de trésorerie d'exploitation ;
- les acquisitions et ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, filiales et autres investissements sont présentées comme des flux de trésorerie d'investissement et, simultanément, les contributions de / distributions au Groupe Solvay restant sont présentées dans le flux de trésorerie des activités de financement comme " Autres transactions avec le Groupe Solvay ", chaque fois que ces transactions ne se traduisent pas en fin de compte par des mouvements de " Trésorerie et équivalents de trésorerie " pour Syensqo.

Cela se produit pour le découpage des transactions Syensqo susmentionnées dans les entités mixtes qui sont devenues partie du groupe Solvay restant, étant donné que la "trésorerie et les équivalents de trésorerie" de ces entités ne sont pas inclus dans les états consolidés de la position financière.

Les impôts courants provenant des résultats de Syensqo dans les entités mixtes du groupe Solvay restant, les coûts de restructuration liés aux provisions réglées par le groupe Solvay restant, les charges liées aux avantages du personnel pour les obligations à prestations définies conservées par le groupe Solvay restant et les charges pour l'utilisation des actifs partagés des entités mixtes sont des exemples supplémentaires de transactions considérées comme étant immédiatement réglées par le groupe Solvay restant et accumulées dans l'état consolidé des flux de trésorerie.

La présentation sur une "base brute" est considérée comme reflétant mieux la performance de l'entreprise en termes de génération de flux de trésorerie.

Les mouvements de trésorerie et d'équivalents de trésorerie résultant des flux de trésorerie d'exploitation et d'investissement des activités du groupe Solvay restant, qui se sont produits dans les entités mixtes qui ont été intégrées à SpecialtyCo sur la base de la réorganisation juridique, ne sont pas inclus dans les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et d'investissement. Ils sont plutôt présentés dans la ligne "Autres transactions avec le groupe Solvay" dans l'état consolidé des flux de trésorerie et l'état consolidé des variations des capitaux propres, étant donné que la variation correspondante de la "trésorerie et des équivalents de trésorerie" est incluse dans l'état consolidé de la situation financière.

Les détails de la ligne "Autres transactions avec le groupe Solvay" et la réconciliation entre les montants correspondants dans les états consolidés des flux de trésorerie et les états consolidés des variations des capitaux propres sont présentés dans le tableau ci-dessous.

(en M€)	T1 2024	T1 2023
Découpage des entités mixtes	-	-23
Augmentation / réduction de capital, transfert d'actions avec le groupe Solvay restant	-	11
Trésorerie et équivalents de trésorerie transférés lors de la scission	-	-
Coûts de restructuration	-	4
Impôts courants	-	4
Total des autres transactions avec le groupe Solvay dans le tableau des flux de trésorerie	-	-4
Dividendes payés au groupe Solvay	-	-
Dividendes reçus du groupe Solvay	-	1,028
Impôts différés	-	-1
Autres	-	-2
Total des autres transactions avec le groupe Solvay dans l'état des variations des capitaux propres	-	1,021

Dans le cadre de la mise en œuvre de la structure du capital cible (principalement aux États-Unis), une entité du groupe Solvay restant a payer un dividende au groupe Syensqo de US\$1,1 milliard, ce qui a réduit pour le même montant le passif du compte bancaire interne que le groupe Syensqo avait avec cette entité appartenant au groupe Solvay restant.

5.2 Modifications des comptes bancaires internes avec le groupe Solvay restant

Les comptes bancaires internes entre Syensqo et le groupe Solvay restant, en place sur les périodes présentées et éliminés dans le cadre des procédures de consolidation appliquées pour les états financiers consolidés du groupe Solvay, ont été réintégrés dans les états financiers consolidés de Syensqo.

Lorsque ces comptes bancaires internes, faisant partie du système de cash pooling, étaient en position d'actif structurel pour Syensqo, les changements y afférents sont présentés sur la ligne "Variation des comptes bancaires internes avec le groupe Solvay restant" dans le cadre des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement.

À la fin du mois de décembre 2023, il n'y a plus de comptes bancaires internes restants entre Syensqo et le Groupe Solvay restant, car les comptes ont été réglés au moment de la Scission partielle ou avant, suite à la réalisation de la Réorganisation juridique.

5.3 Services fournis par le groupe Solvay

Le groupe Solvay a fourni des services partagés à Syensqo, tels que, mais sans s'y limiter, les services fiscaux, juridiques, comptables, informatiques, les services liés au personnel et la trésorerie. Les coûts de ces services, tels qu'historiquement facturés aux activités de Syensqo et inclus dans le compte de résultat consolidé condensé sur la base de leurs montants historiques, s'élevaient à €74 millions au T1 2023.

Le personnel et les activités liés à ces services partagés sont fournis à Syensqo par le groupe Solvay dans le cadre de contrats de services transitoires, qui sont entrés en vigueur à la date de la scission partielle.

Les coûts liés aux fonctions corporate encourus au profit du groupe Solvay, y compris, mais sans s'y limiter, les coûts pour le Conseil d'Administration de Solvay SA, l'équipe de direction exécutive, les relations avec les investisseurs et la communication corporate, n'ont pas été inclus dans les états financiers combinés condensés pour la période se terminant le 31 mars 2023. Ces coûts s'élevaient à €31 millions au T1 2023 pour le groupe Solvay. Sur la base de l'utilisation relative de Syensqo par rapport au reste du groupe Solvay, une partie de ces coûts corporate a été incluse dans l'EBITDA sous-jacent pour €18 millions (voir Réconciliation des mesures de performance alternatives à la page 10 pour plus d'informations)

6. Dette nette

(en M€)	31 mars, 2024	31 décembre, 2023
Facilités Bridge-to-Bond	1,355	1,338
Obligations 2027 pour un montant de 500 millions d'EUR	498	498
Obligations Cytec	151	147
Sous-total : facilités de crédit-relais et obligations	2,004	1,983
Dettes de location	228	219
Autres dettes financières	81	111
Total des dettes financières courantes et non courantes (a)	2,314	2,313
Trésorerie & équivalents de trésorerie	-1,247	-1,150
Autres instruments financiers (c)	-71	-78
Dette nette totale (a+b+c)	995	1,084

Les 4 et 5 septembre 2023, le groupe Solvay a annoncé les résultats de la gestion du passif relatives à certaines obligations de premier rang et hybrides libellées en euros. Les transactions comprenaient une demande de consentement des détenteurs d'obligations à la substitution, effective à la réalisation de la Scission partielle, de Syensqo SA/NV à Solvay en tant qu'émetteur des €500 000 000 d'obligations à taux fixe de 2,750 % échéant le 2 décembre 2027 (ISIN : BE6282460615) (les "Obligations 2027"). Syensqo SA/NV a été substituée à Solvay en tant qu'émetteur des Obligations 2027, avec effet à la date de la Scission Partielle, et sous réserve de la satisfaction ou de la renonciation à certaines conditions énoncées dans l'avis de sollicitation de consentement.

Les obligations de premier rang à 3,95 % échéant en 2025 émis par Cytec Industries Inc. (CUSIP : 232820 AK6) (les "Obligations Cytec 2025") resteront en circulation pour un montant de US\$163.495.000 (nominal). Solvay SA restera le garant des Obligations Cytec 2025 et, à compter de la date de la Scission partielle, Syensqo fournira une contre-garantie à Solvay pour tout paiement à effectuer au titre des Obligations Cytec 2025. Il n'y a pas d'impact comptable de la contre-garantie dans les états financiers consolidés condensés de Syensqo.

La dette financière à la fin du mois de mars 2024 comprend €1 355 millions de la facilité de crédit comptabilisée dans l'état consolidé résumé de la situation financière en tant que dette non courante. Le crédit-relais Syensqo a une échéance initiale en octobre 2024, mais le Groupe a le droit inconditionnel de prolonger l'échéance deux fois de six mois à chaque fois, jusqu'en octobre 2025. Le crédit-relais a donc été classé comme non courant. La sortie de trésorerie attendue correspondante est comptabilisée sur une période plus courte en raison de l'intention du Groupe de refinancer la dette bien avant son échéance.

7. Evénements postérieurs à la date de clôture

Le 1er mars 2024, le règlement avec le NJDEP, consigné dans une ordonnance de consentement judiciaire, a obtenu l'approbation du tribunal et est devenu définitif et contraignant. En avril 2024, le Groupe a effectué un paiement en espèces d'environ US\$180 millions dans le cadre de ce règlement.

Le 29 avril 2024, Syensqo a annoncé la finalisation de l'acquisition de JinYoung Bio, un fournisseur d'ingrédients cosmétiques de spécialité basé en Corée du Sud.

8. Déclarations des personnes responsables

Ilham Kadri, Directeur Général, et Christopher Davis, Directeur Financier, du Groupe Syensqo, déclarent qu'à leur connaissance :

- L'information financière consolidée résumée, préparée conformément à la norme IAS 34 Information financière intermédiaire telle qu'adoptée par l'Union européenne, reflète une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe Syensqo ;
- Le rapport de gestion contient une présentation fidèle des événements importants survenus au cours de l'année 2023, et de leur impact sur l'information financière consolidée résumée ;
- Les principaux risques et incertitudes sont conformes à l'évaluation présentée dans la section Gestion des risques du Document de référence 2022 de Syensqo, compte tenu de l'environnement économique et financier actuel.

GLOSSAIRE

Activités abandonnées : composante du Groupe dont le Groupe s'est séparé ou bien qui est classée comme détenue en vue de la vente et qui :

- Représente une branche d'activité ou une zone géographique d'opérations importante et distincte
- Fait partie d'un plan unique et coordonné de cession d'une branche d'activité ou d'une zone géographique d'opérations importante et distincte ; ou
- Est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Ajustements : chacun de ces ajustements apportés aux résultats IFRS est considéré comme étant de nature et / ou de valeur significative. L'exclusion de ces éléments de la mesure des profits fournit aux lecteurs des informations supplémentaires pertinentes sur la performance sous-jacente du Groupe au fil du temps, car elle est cohérente avec la manière dont la performance de l'entreprise est rapportée au Conseil d'Administration et au Comité Exécutif. Ces ajustements comprennent :

- Résultats de la gestion de portefeuille et des restructurations majeures,
- Résultats de l'assainissement de l'héritage et de litiges importants,
- Amortissement des actifs incorporels résultant de l'allocation du prix d'achat (PPA) et de l'augmentation des stocks dans la marge brute,
- Les résultats financiers nets liés aux variations des taux d'actualisation, les coupons des obligations hybrides déduits des capitaux propres selon les normes IFRS et les effets de la gestion de la dette (comprenant principalement les gains/(pertes)) liés au remboursement anticipé de la dette,
- Ajustements du résultat des capitaux propres pour les gains ou pertes de valeur, les gains ou pertes de change non réalisés sur la dette et la contribution au résultat des capitaux propres IFRS des investissements en capitaux propres cédés au cours de la période,
- Résultats des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur,
- les gains et pertes liés à la gestion des couvertures de CO2 non comptabilisées comme couvertures de flux de trésorerie, reportés dans les ajustements jusqu'à l'échéance de la couverture économique,
- Réévaluation des plans d'incitation à long terme liés aux actions du groupe Solvay et des instruments de couverture correspondants,
- Effets fiscaux liés aux éléments énumérés ci-dessus et à la charge ou au produit d'impôt des années précédentes.

Tous les ajustements précités s'appliquent aux activités poursuivies et aux activités abandonnées, et incluent les impacts sur les participations ne donnant pas le contrôle.

Autres produits de l'activité : produits comprenant essentiellement les transactions de négoce de matières premières et d'utilités et les autres revenus considérés comme ne correspondant pas au savoir-faire et au cœur de métier de Syensqo.

Cash conversion est un ratio utilisé pour mesurer la conversion de l'EBITDA en cash. Il est défini comme suit : $((EBITDA \text{ sous-jacent} + / - \text{Variation du besoin en fonds de roulement} - \text{Dépenses d'investissement de maintenance}) / EBITDA \text{ sous-jacent})$. Les dépenses d'investissement de maintien comprennent les dépenses d'investissement pour la maintenance, la mise en œuvre de la stratégie One Planet et les initiatives de transformation numérique, ainsi que le paiement des obligations locatives.

Cash flow provenant des activités opérationnelles sont ceux générés/(utilisés par) les principales activités productrices de revenus du groupe et d'autres activités qui ne sont pas des activités d'investissement ou de financement.

CGU : Cash Generating Unit - Unité génératrice de cash

Charges financières nettes : charges nettes sur emprunts et coûts d'actualisation des provisions (à savoir celles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et aux engagements HSE).

Charges nettes sur emprunts : coûts des emprunts, nets des intérêts sur prêts et produits de placement et autres gains et pertes sur la dette nette.

Chiffre d'affaires net : Vente de biens et prestations de services à valeur ajoutée liées au savoir-faire et aux métiers de Syensqo. Le chiffre d'affaires net exclut les Autres produits de l'activité.

Cotisations obligatoires aux régimes d'avantages sociaux des employés : pour les régimes capitalisés, les contributions aux actifs des régimes correspondant aux montants devant être versés au cours de la période considérée, conformément aux accords passés avec les fiduciaires ou la réglementation, ainsi que, pour les régimes non capitalisés, les prestations versées aux bénéficiaires.

Conversion en cash est un ratio utilisé pour mesurer la conversion d'EBITDA en cash. Il est défini comme suit : $(EBITDA \text{ sous-jacent} + \text{Capex des activités poursuivies}) / EBITDA \text{ sous-jacent}$.

Croissance organique : croissance du chiffre d'affaires net ou de l'EBITDA sous-jacent, à l'exclusion des changements de périmètre (liés à de petites fusions et acquisitions n'entraînant pas de retraitements) et des effets de conversion des devises. Le calcul est effectué en rebasant la période précédente au périmètre d'activité et au taux de conversion des devises de la période actuelle.

CTA : Currency Translation Adjustment : écart de conversion.

Désendettement opérationnel : Réduction des passifs (dette financière nette ou provisions) à travers la performance opérationnelle uniquement, i.e. hors impacts fusions et acquisitions et périmètre, ainsi que les impacts de réévaluations (changement de taux de change, d'inflation, de mortalité, d'actualisation).

Dette nette financière : Dettes financières non courantes + Dettes financières courantes - Trésorerie & équivalents de trésorerie - Autres instruments financiers. La dette nette financière sous-jacente a pour effet de retraiter en dette 100% des obligations hybrides perpétuelles,

considérées comme des capitaux propres selon les normes IFRS. C'est un indicateur clé de la solidité de la situation financière du Groupe, et qui est largement utilisé par les agences de notation.

EBIT : Résultat avant intérêts et impôts. C'est un indicateur de performance qui mesure la rentabilité opérationnelle du Groupe quelle que soit la structure de financement.

EBITDA : Résultat avant intérêts, impôts et amortissements. Le Groupe a inclus l'EBITDA comme indicateur de performance alternatif car la direction estime que la mesure fournit des informations utiles pour évaluer la rentabilité opérationnelle du Groupe ainsi que sa capacité à générer des flux de trésorerie opérationnels.

Effet de levier (ou ratio de levier) : Dette nette / EBITDA sous-jacent des 12 derniers mois. Effet de levier sous-jacent = dette nette sous-jacente / EBITDA sous-jacent des 12 derniers mois.

Prix nets : Différence entre la variation des prix de vente et la variation des coûts variables.

Fonds de roulement net : Stocks, créances commerciales et autres créances courantes, moins dettes commerciales et autres dettes courantes.

Free cash flow : Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (à l'exclusion des flux de trésorerie liés aux acquisitions ou aux cessions de filiales, des sorties de trésorerie liées aux contributions volontaires aux régimes de retraite, étant donné qu'elles sont de nature à réduire l'effet de levier en tant que remboursement de la dette, et des flux de trésorerie liés à la gestion interne du portefeuille, tels que les coûts externes non récurrents du découpage interne et les impôts y afférents...), les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (à l'exclusion des flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions de filiales et des flux de trésorerie associés au projet de scission partielle), et les autres investissements, et à l'exclusion des prêts aux entreprises associées et des participations non consolidées, et de la comptabilisation des créances affacturées), le paiement des dettes de location, et l'augmentation/diminution des emprunts liés à l'assainissement de l'environnement. Avant l'adoption de la norme IFRS 16, les paiements au titre des contrats de location simple étaient inclus dans les flux de trésorerie disponibles. Suite à l'application de la norme IFRS 16, les contrats de location étant généralement considérés comme étant de nature opérationnelle, les flux de trésorerie disponibles intègrent le paiement du passif locatif (à l'exclusion des charges d'intérêts). L'exclusion de cet élément dans le flux de trésorerie disponible se traduirait par une amélioration significative du flux de trésorerie disponible par rapport aux périodes précédentes, alors que les opérations elles-mêmes n'ont pas été affectées par la mise en œuvre de l'IFRS 16. Il s'agit d'une mesure de la génération de trésorerie, de l'efficacité du fonds de roulement et de la discipline en matière de capital du groupe.

Free cash flow aux actionnaires de Syensqo : Free cash flow après le paiement des intérêts nets, des coupons sur obligations hybrides perpétuelles et des dividendes aux participations ne donnant pas le contrôle. Cela représente le cash-flow disponible aux actionnaires de Syensqo pour payer leur dividende et/ou réduire la dette financière nette.

Free cash flow conversion ou conversion des flux de trésorerie disponible : est calculé comme le rapport entre les flux de trésorerie disponibles aux actionnaires de Syensqo sur les 12 derniers mois en glissement (avant compensation des dividendes versés aux actionnaires ne donnant pas le contrôle) et l'EBITDA sous-jacent sur les 12 derniers mois en glissement.

GBU : Global business unit - Unité opérationnelle globale.

IFRS : International Financial Reporting Standards.

Gearing (ratio d'endettement) est une mesure de la structure du capital et se définit comme suit : Dette nette sous-jacente / (Dette nette sous-jacente + Fonds propres).

Indicateurs extra-financiers : Indicateurs utilisés pour mesurer la performance de l'entreprise en matière de développement durable, en complément des indicateurs financiers. Syensqo a sélectionné 5 indicateurs qui sont inclus dans l'initiative ONE Planet.

Investissements (Capex) : Montants payés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles présentées dans les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, et les montants payés pour les dettes de location (à l'exclusion des intérêts versés), présentées dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement, à l'exclusion de l'acquisition d'actifs liés au projet de scission partielle. Cet indicateur est utilisé pour gérer les capitaux employés dans le groupe.

Intensité de Recherche & innovation : ratio entre recherche & innovation / chiffre d'affaires net.

LTM : Last Twelve Months - Douze derniers mois

OCI : Other Comprehensive Income - Autres éléments du résultat global.

PP : Point de pourcentage, utilisé pour exprimer l'évolution de ratios.

BPS : Point de base, utilisée pour exprimer l'évolution des ratios.

PPA : Allocation du Prix d'Acquisition - impacts comptables des acquisitions, concernant essentiellement Rhodia et Cytec.

Pricing power : la capacité à créer un effet prix nets positif.

Recherche & innovation : coûts de recherche et développement reconnus dans le compte de résultats et en tant que capex, avant déduction des subsides, royalties et des charges d'amortissements y relatifs. Cet indicateur mesure l'effort de trésorerie total dans la recherche et l'innovation, que les coûts aient été passés en charges ou capitalisés.

Résultat de base par action : Résultat net (part Syensqo) divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions, après déduction des actions propres rachetées pour couvrir les programmes de stocks options.

Résultat dilué par action : Résultat net (part Syensqo) divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions, ajusté pour tenir compte des effets de dilution.

Résultats des assainissements historiques et des principaux litiges juridiques comprend :

- Les coûts d'assainissement qui ne sont pas générés par des actifs de production en activité (fermeture de sites, productions abandonnées, pollution des années antérieures) ;
- L'impact des principaux litiges juridiques.

Résultat de gestion et réévaluations de portefeuille comprend :

- Les gains et pertes sur vente de filiales, entreprises communes, co-entreprises, et entreprises associées qui ne sont pas qualifiées en tant qu'activités abandonnées ;
- Les coûts d'acquisition des nouvelles activités ;
- Les coûts opérationnels non récurrents liés à la gestion interne du portefeuille (carve-out des principales lignes d'activités)
- Les gains et pertes sur vente de biens immobiliers non directement liés à une activité opérationnelle ;
- Les coûts de restructuration induits par la gestion du portefeuille et de restructurations importantes, y compris les pertes de valeur résultant de la cessation d'une activité ou de la fermeture d'un site ;
- Les pertes de valeur résultant des tests de dépréciation réalisés sur les UGT.

Il ne comprend pas les impacts comptables non cash des amortissements résultant du PPA des acquisitions.

Revenus provenant d'activités non essentielles : Revenus comprenant principalement des transactions de négoce de matières premières et de services publics et d'autres revenus, considérés comme ne correspondant pas au savoir-faire et à l'activité principale de Syensqo.

ROCE : Rendement sur capitaux employés, calculé comme le ratio entre l'EBIT sous-jacent (avant ajustement pour l'amortissement du PPA) et les capitaux employés. Les capitaux employés comprennent le fonds de roulement net, les immobilisations corporelles et incorporelles, le Goodwill, les actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation, les participations dans des entreprises associées et les coentreprises et d'autres participations. Ils sont calculés comme la moyenne de la situation à la fin des 4 derniers trimestres.

SOP : Stock Option Plan.

Sous-jacent : Les résultats sous-jacents sont censés fournir une indication davantage comparable de la performance fondamentale de Syensqo sur les périodes de référence. Ils sont définis comme étant les chiffres IFRS, ajustés pour les « Ajustements » définis ci-dessus. Ils fournissent aux lecteurs des informations supplémentaires sur la performance sous-jacente du Groupe dans le temps, ainsi que sur sa situation financière, et sont cohérents avec la manière dont la performance et la situation financière de l'entreprise sont communiquées au Conseil d'Administration et au Comité Exécutif.

Taux d'impôts sous-jacent : Impôts sur le revenu / (Résultat avant impôts - Résultat des entreprises associées et des coentreprises) - tous déterminés sur une base sous-jacente. L'ajustement du dénominateur concernant les entreprises associées et les coentreprises est effectué car ces contributions sont déjà nettes d'impôts sur le revenu. Cela donne une indication du taux d'imposition dans l'ensemble du groupe.

Contacts

Investors & Analysts

Sherief Bakr
+44 7920 575 989

Bisser Alexandrov
+33 607 635 280

Imtiyaz Lokhandwala
+1 609 860 3959

investor.relations@syensqo.com

Media

Nathalie van Ypersele
+32 478 20 10 62

Perrine Marchal
+32 478 32 62 72

Laetitia Schreiber
+32 487 74 38 07

media.relations@syensqo.com

Informations prospectives

This press release may contain forward-looking information. Forward-looking statements describe expectations, plans, strategies, goals, future events or intentions. The achievement of forward-looking statements contained in this press release is subject to risks and uncertainties relating to a number of factors, including general economic factors, interest rate and foreign currency exchange rate fluctuations, changing market conditions, product competition, the nature of product development, impact of acquisitions and divestitures, restructurings, products withdrawals, regulatory approval processes, all-in scenario of R&I projects and other unusual items. Consequently, actual results or future events may differ materially from those expressed or implied by such forward-looking statements. Should known or unknown risks or uncertainties materialize, or should our assumptions prove inaccurate, actual results could vary materially from those anticipated. The Company undertakes no obligation to publicly update or revise any forward-looking statements.

A propos de Syensqo

Syensqo is a science company developing groundbreaking solutions that enhance the way we live, work, travel and play. Inspired by the scientific councils which Ernest Solvay initiated in 1911, we bring great minds together to push the limits of science and innovation for the benefit of our customers, with a diverse, global team of more than 13,000 associates.

Our solutions contribute to safer, cleaner, and more sustainable products found in homes, food and consumer goods, planes, cars, batteries, smart devices and health care applications. Our innovation power enables us to deliver on the ambition of a circular economy and explore breakthrough technologies that advance humanity.

Ressources relatives aux Relations Investisseurs

- [Informations financières](#)
- [Stratégie](#)
- [Le titre Syensqo](#)
- [Obligations et notation financière](#)
- [Separation documents](#)
- [Webcasts, presentations et podcasts](#)
- [Rapport Annuel Intégré 2023](#)
- [S'inscrire à notre liste de diffusion](#)

